

LONGUEVILLE

SANTÉ. Face à l'afflux de patients, le centre de santé demande une aide financière aux collectivités

Ouvert en octobre 2021, le centre de santé rural de la Brie Est a connu une première année bien remplie. Avec un modèle économique qui reste fragile, la structure demande une aide financière aux intercommunalités.

L'aventure a officiellement débuté il y a un an, après plusieurs années de discussions. Face à la désertification médicale accrue sur le territoire (-13 médecins sur le canton de Provins entre 2009 et 2019), les communes de Longueville, Gouaix et Les Ormes-sur-Voulzie ont travaillé à la création du centre de santé rural de la Brie-est, à Longueville, avec le projet d'ouvrir une annexe à Gouaix, et une autre aux Ormes.

42,69 % de patients du Bassée-Montois

Malgré le départ à la retraite anticipé du médecin coordinateur, la structure a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2021 avec un médecin généraliste salarié à 60 %, une sage-femme à mi-temps et une secrétaire. Depuis, le centre ne désemplit pas. Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2022, 3 118 consultations y ont été réalisées. Et les patients afflux de tout le territoire : 42,72 % du Provinois (1 332 consultations), 42,69 % du Bassée-Montois (1 331), 5,04 % de la Brie nangissienne (157), 1,31 % du Pays de Montereau (41) et 8,24 % d'autres départements (257).

Problème, ce « succès » pèse sur le budget du centre : « Nous nous réjouissons du nombre important de patients qui ne cesse d'augmenter. Mais le modèle économique est fragile, les charges fixes de la structure ne sont pas



Situé à Longueville, le centre de santé rural de la Brie Est a réalisé 3 118 consultations entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2022
MB/RSM77

couvertes par les recettes des consultations, explique Danielle Ben Hammo, gérante du centre. À ce jour, le besoin de financement est estimé à 85 000 € par an, couvert dans l'instant par la seule commune de Longueville. »

Avec le statut de société commerciale à but non lucratif, le centre de santé est en effet géré par un conseil d'administration, au sein duquel siège la commune de Longueville. Cette dernière est propriétaire

des locaux, pour lesquels elle a investi 95 000 €. En 2021, la commune a versé 100 000 € de subvention de fonctionnement, aidés à hauteur de 30 000 € par la Région. En 2022, la Ville a déboursé 60 000 €.

36 000 € pour un médecin de plus

« Le centre de santé paye les salaires et le loyer (1 200 euros par mois, ndr), précise Philippe Fortin, le maire de la ville. Or, au

jourd'hui, la commune ne peut pas supporter seule le financement du centre de santé. Les frais doivent être partagés. On prend en charge les habitants de villages appartenant à plusieurs communautés communes, il serait logique qu'il y ait une solidarité en retour. Depuis le départ à la retraite des D^{rs} Arnould, basés à Provins, il y a de plus en plus d'appels en provenance de la cité médiévale. »

Aujourd'hui, le déficit empêcherait le recrutement d'un second médecin. Afin de faire trouver une solution, la directrice du centre a écrit à Roger Denormandie, président de la communauté de commune du Bassée-Montois. « Nous estimons qu'une subvention annuelle de 36 000 € contribuerait à recruter un nouveau médecin, chiffre-t-elle. Les charges fixes étant réparties sur un nombre plus élevé de consultations. » L'obtention

de subventions permettrait également d'envisager l'ouverture des deux annexes.

Contacté, l' élu botte en touche : « Notre position n'est pas arrêtée, on n'en a pas encore parlé en conseil communautaire. Il est clair que la problématique de la désertification médicale s'accroît sur le territoire, mais je suis davantage pour le système de médecins libéraux, même si on peut aider à leur installation. » Du côté du Provinois, qui travaille sur un projet de centre de santé communautaire, on informe « n'avoir encore reçu aucune sollicitation ».

Si la commune de Longueville et le centre de santé ne trouvent aucune ressource financière supplémentaire, ils pourraient alors contacter individuellement les communes, voire les patients : « Si malheureusement l'intérêt général de prime pas, pourquoi ne pas solliciter des dons auprès des gens en leur disant " Est-ce que vous êtes d'accord pour payer un supplément non remboursé pour qu'on puisse continuer de vous soigner ? ", conclut Philippe Fortin. Ce serait dommage, mais on en arriverait là. »

● Maxime BERTHELOT

■ Centre de santé rural de la Brie Est, 1, place Simone-Veil à Longueville. Rendez-vous au 01 60 67 20 75.